

SECONDE DIVISION—Continuation.

No.	DATE ET SUJET DE L'ACTE.	TITRE.	ÉTENDUE DE LA RÉVOCATION.
75	10 et 11 Vict. chap. 47, Prescott.....	Acte pour pourvoir à une cotisation des biens-meubles et immeubles dans la ville de Prescott, suivant leur valeur ou revenu annuel, et pour d'autres fins.....	En entier.
76	10 et 11 Vict. chap. 48, London.....	Acte pour abroger l'acte d'incorporation de London, et pour y établir un conseil de ville au lieu d'un bureau de police, et pour d'autres fins y mentionnées.....	En entier.
77	10 et 11 Vict. chap. 49, Brantford.....	Acte pour incorporer la ville de Brantford.....	En entier.
78	11 Vict. chap. 12, Dundas.....	Acte pour amender l'acte pour incorporer la ville de Dundas.....	En entier.

C O N T E N U S

CONTENANT une description des Actes et parties d'Actes exemptés de l'opération du présent Acte.

PREMIÈRE DIVISION.—Actes du Parlement de la ci-devant province du Haut-Canada.

No.	DATE ET SUJET DE L'ACTE.	TITRE.	ÉTENDUE DE L'EXEMPTION.
1	37 Geo. 3, chap. 10, Traverses.....	Acte pour régler les traverses.....	{ Tout ce qui dans cet acte a rapport aux devoirs des personnes surveillant ou ayant en charge les traverses, les pénalités qu'elles peuvent encourir, la manière de les infliger et d'en recouvrer le montant.
2	48 Geo. 3, chap. 12, Essex et Kent.....	Acte pour mieux régler le travail personnel exigé par la loi, dans les comtés d'Essex et Kent, dans le district de l'Ouest.....	{ En entier, excepté tout ce qui confère des pouvoirs aux magistrats dans les sessions trimestrielles.
3	60 Geo. 3, chap. 1, Grands chemins.....	Acte pour pourvoir au tracement, à l'amélioration et à la tenue en état de réparation les grands chemins publics et des chemins dans cette province, et pour révoquer les lois actuellement en force à cette fin..	{ Sect. douze et trente-cinq.
4	4 Guil. 4, chap. 12, Clôtures de ligne, etc.	Acte pour régler les clôtures de ligne et les cours d'eau et pour révoquer tout ce qui dans un acte passé dans la trente-troisième année du règne de feu Sa Majesté le Roi George Trois, intitulé: "Acte pour pourvoir à la nomination des officiers de paroisses et de villes," a rapport à ce que l'emploi d'inspecteurs des clôtures soit rempli par les inspecteurs des grands chemins et chemins.....	{ La deuxième, et toutes les autres sections de l'acte.
5	4 Guil. 4, chap. 23, Toronto.....	Acte pour étendre les limites de la ville de York, pour ériger la dite ville en cité, et l'incorporer sous le nom de cité de Toronto.....	{ Le proviso de la quatre-vingt-seizième section, et toute la quatre vingt-trente-septième section.
6	7 Guil. 4, chap. 24, Maisons d'industrie..	Acte pour autoriser l'érection de maisons d'industrie dans les divers districts de cette province, et pour pourvoir à leur maintien.....	{ Tout ce qui dans la première section, a rapport aux pouvoirs et aux devoirs des inspecteurs, ainsi que les sections trois, quatre, cinq et six.
7	1 Vict. chap. 21, Officiers de townships	Acte pour modifier les divers actes pour régler la nomination et les devoirs des officiers de townships..	{ Les sections trente-deux, trente-trois, trente-quatre et trente-cinq.